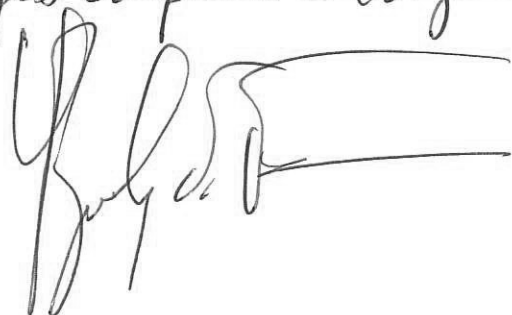


SAS DAP
1 rue du bac
75007 PARIS-07

Période du 1 avril 2022 au 31 mars 2023

Certifiés conformes à l'original


TALENZ GROUPE FIDORG

62 rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS-09

....

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

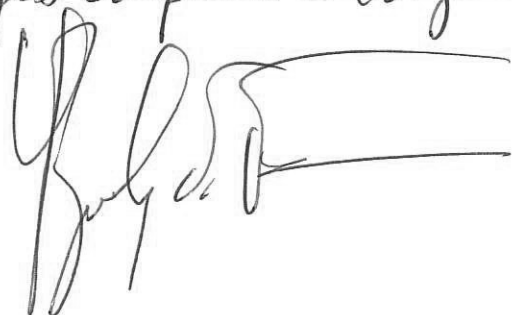
	Du 01/04/22 Au 31/03/23	Du 01/04/21 Au 31/03/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	138 860,00	137 362,10	1 497,90	1,09
Montant net du chiffre d'affaires	138 860,00	137 362,10	1 497,90	1,09
Autres produits	2 345,78		2 345,78	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	141 205,78	137 362,10	3 843,68	2,80
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	-13 509,48	-15 954,62	2 445,14	15,33
Achats de matières premières et autres approvis.	-82,76	-4 610,02	4 527,26	98,20
Autres achats et charges externes	30 388,51	32 889,11	-2 500,60	-7,60
Impôts, taxes et versements assimilés	7 724,83	4 906,52	2 818,31	57,44
Salaires et traitements	84 887,37	84 506,33	381,04	0,45
Charges sociales	28 098,17	27 534,56	563,61	2,05
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	881,05	1 548,14	-667,09	-43,09
Autres charges		139,58	-139,58	-100,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	138 387,69	130 959,60	7 428,09	5,67
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 818,09	6 402,50	-3 584,41	-55,98
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
De participation	300 000,00	200 000,00	100 000,00	50,00
Autres intérêts et produits assimilés	2 572,93	1 454,04	1 118,89	76,95
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	302 572,93	201 454,04	101 118,89	50,19
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	20 998,93	17 801,08	3 197,85	17,96
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	20 998,93	17 801,08	3 197,85	17,96
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	281 574,00	183 652,96	97 921,04	53,32
RÉSULTAT COURANT tvt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	284 392,09	190 055,46	94 336,63	49,64
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	627,79		627,79	
Sur opérations en capital	1 938,00		1 938,00	
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges	60,29	60,29		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 626,08	60,29	2 565,79	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	10 024,00	6 589,00	3 435,00	52,13
Sur opérations en capital	548,50		548,50	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	1 814,80	2 086,07	-271,27	-13,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	12 387,30	8 675,07	3 712,23	42,79
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-9 761,22	-8 614,78	-1 146,44	-13,31
Impôt sur les bénéfices (X)	-9 518,00	-8 762,00	-756,00	-8,63

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

37 TALENZ
GROUPE FIDORG

SAS DAP
1 rue du bac
75007 PARIS-07

Période du 1 avril 2022 au 31 mars 2023

Certifiés conformes à l'original


TALENZ GROUPE FIDORG

62 rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS-09

....

BILAN - ACTIF

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

ACTIF	Valeurs au 31/03/23			Valeurs au 31/03/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 533,75	1 533,75		242,96
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 155,62	2 486,96	668,66	1 315,25
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 156 072,15		4 156 072,15	4 156 072,15
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	48 585,66		48 585,66	48 585,66
TOTAL (I)	4 209 347,18	4 020,71	4 205 326,47	4 206 216,02
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	543,50		543,50	1 464,85
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	227 619,33		227 619,33	176 160,37
Autres créances (3)	125 749,00		125 749,00	151 274,44
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	24 241,86		24 241,86	2 869,16
Charges constatées d'avance (3)	3 432,24		3 432,24	791,23
TOTAL (II)	381 585,93		381 585,93	332 560,05
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	4 590 933,11	4 020,71	4 586 912,40	4 538 776,07
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN - PASSIF

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

PASSIF	Valeurs au 31/03/23	Valeurs au 31/03/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 315 100,00)	315 100,00	315 100,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	746 256,89	746 256,89
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	31 510,00	31 510,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 744 102,97	1 553 900,29
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	284 148,87	190 202,68
SITUATION NETTE	3 121 118,73	2 836 969,86
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	42 674,33	40 919,82
TOTAL (I)	3 163 793,06	2 877 889,68
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	676 231,35	1 018 888,60
Emprunts et dettes financières diverses (3)	587 000,79	455 823,68
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	93 921,51	93 943,73
Dettes fiscales et sociales	65 671,76	72 230,38
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	293,93	20 000,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 423 119,34	1 660 886,39
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	4 586 912,40	4 538 776,07
(1) Dont à plus d'un an	329 112,00	674 614,00
(1) Dont à moins d'un an	1 094 007,34	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

DAP

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 315 100 €

Siège social : 1 Rue du Bac

75007 PARIS

RCS PARIS 539 220 020

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois

Le trente septembre

A dix heures

Les associés de la Société **DAP**, Société par Actions Simplifiée au capital de 315 100 €, divisés en 3 151 actions de 100 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la Société, sur convocation de la Présidence.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 3 151 actions sur les 3 151 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Emmanuel BRULEY des VARANNES, Président de la société.

La Société BECOUZE, Commissaire aux Comptes Titulaire, régulièrement convoqué est absente et excusée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 mars 2023** et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions entre la Société et son dirigeant ou associés
- Renouvellement mandat de Président de Mr BRULEY des VARANNES
- Renouvellement du mandat de Directeur Général de Mr Quentin MALASSINET
- Renouvellement et modification des membres du Comité Stratégique
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence,
- Les comptes annuels arrêtés au **31 mars 2023**
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Le rapport général du Commissaire aux Comptes,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport général du Commissaire aux Comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, approuve définitivement les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **31 mars 2023**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport faisant apparaître un **bénéfice de 284 148,87 €**.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31 mars 2023**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le résultat de l'exercice s'établit à **284 148,87 €** approuve la proposition de la Présidence et décide de l'affecter comme suit :

✓ Au compte « Report à Nouveau » **284 148,87 €**

Conformément à l'article 243 du CGI, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme n'a fait l'objet d'une réintégration fiscale au titre de l'article 39-4 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte de l'absence de nouvelles conventions et approuvent celles qui se sont poursuivies au cours de l'exercice.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Le mandat de la Société BECOUZE, Commissaire aux Comptes vient à expiration l'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat de la société BECOUZE et désigne :

- **BOMPAS & Associés**
8 impasse de Toulouse
78000 VERSAILLES

En qualité de Commissaire aux comptes de la société pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2029.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Président de Monsieur Emmanuel BRULEY des VARANNES, et ce, pour une durée de trois années qui se terminera à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2026.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Quentin MALASSINET, et ce, pour une durée de trois années qui se terminera à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de membres du Comité Stratégique : et ce pour une durée de trois années, qui se terminera pour la deuxième fois à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2026 :

-Monsieur Emmanuel BRULEY des VARANNES,

-Monsieur Quentin MALASSINET,

-Monsieur Antoine ARNOUX de MAISON ROUGE, de nationalité française, né le 4 mars 1973 à Paris, demeurant 57 rue du Fort à Issy-les-Moulineaux (92400),



-Monsieur Jean-Paul DELAVAY, de nationalité française, né le 25 avril 1959 à Melun (77), demeurant 7 rue du Calvaire à Mons-en-Montois (77520),

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

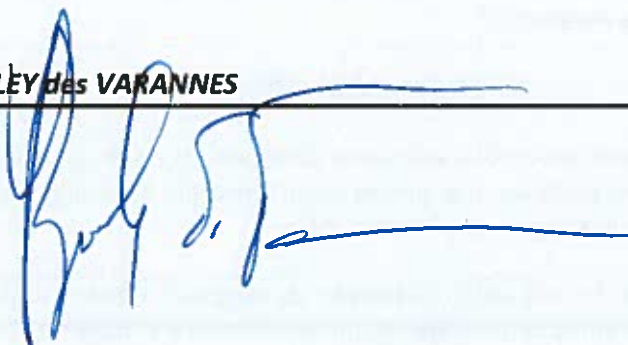
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

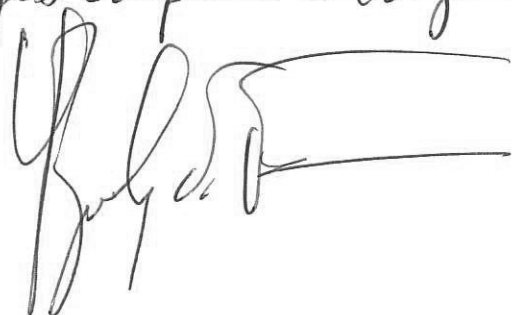
Le Président :

Emmanuel BRULÉY des VARANNES



SAS DAP
1 rue du bac
75007 PARIS-07

Période du 1 avril 2022 au 31 mars 2023

Certifiés conformes à l'original


TALENZ GROUPE FIDORG

62 rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS-09

....

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023 dont le total est de 4 586 912,40 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 284 148,87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/06/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Fonds commercial :**Durée d'utilisation non limitée**

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Intégration Fiscale

Depuis l'exercice ouvert le 01/04/2016, la société DAP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe DAP. Elle agit en qualité de tête de groupe.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les 48 586 € inscrits en autres immobilisations financières sont relatifs au mali technique des titres Cascade.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	2 585	540
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier	3 156		
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL III	3 156		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		4 156 072		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		48 586		
			TOTAL IV	4 204 658	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	4 210 398		540

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.		TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL II		1 591	1 534	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Ins. gal. agen. amé. cons						
	Inst.tech., mat. outillage indus.						
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts, aménagts d.					
		Matériel de transport					
		Mat.bureau, info., mob.					3 156
	Emballages récup. div.						
	Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes							
		TOTAL III			3 156		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations					4 156 072	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					48 586	
			TOTAL IV			4 204 658	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		1 591	4 209 347		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		2 342	234	1 043	1 534
TOTAL		2 342	234	1 043	1 534
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	1 840	647		2 487
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 840	647		2 487
TOTAL GENERAL		4 182	881	1 043	4 021

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice	
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements									
Fonds commercial									
Autres immobs incorporelles									
TOTAL									
Const. Immo. corpor.	Terrains								
	Sur sol propre								
	Sur sol autrui								
	Inst. agenc. et amén.								
	Inst. techniques mat. et outil.								
	Inst. gales, agenc. am divers								
	Mat. transport								
	Mat. bureau mobilier								
	Emballages récup. divers								
TOTAL									
Frais d'acquisition de titres de participations		1 815			60			1 755	
TOTAL GÉNÉRAL		1 815			60			1 755	
Total général non ventilé		1 815			60			1 755	
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler									
Primes de remboursement des obligations									

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immobs financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL				

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
MOCADIS - -		346 103	75,00	72 745
CASCADE - -		1 319 148	100,00	228 173
A2 DISTRIBUTION - -		133 032	100,00	118 259
O TOMAT - -		223 776	100,00	24 328
AUTOMATIQUEMENT VOTRE - -		-25 553	100,00	-3 142
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					
	Prêts (1) (2)					
	Autres immobilisations financières					
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					
	Autres créances clients			227 619	227 619	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér					
	Personnel et comptes rattachés					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée				
		Autres impôts, taxes & versements assimilés		103	103	
		Divers				
	Groupe et associés (2)			125 646	125 646	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)						
Charges constatées d'avance			3 432	3 432		
TOTAUX				356 801	356 801	
Renvois	(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
	(2)		- Prêts accordés en cours d'exercice			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 432
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 432

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	126 459
Autres créances	103
Disponibilités	
TOTAL	126 562

CAPITAUX PROPRES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 151,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice		

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	676 231	347 119	329 112	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		93 922	93 922		
Personnel & comptes rattachés		10 260	10 260		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		7 689	7 689		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	16 128	16 128		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	31 199	31 199		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	396	396		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		587 001	587 001		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		294	294		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 423 119	1 094 007	329 112	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	342 459			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	378
Emprunts et dettes financières divers	9 882
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 525
Dettes fiscales et sociales	13 415
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	99 200

ENGAGEMENTS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation

Table de mortalité

Départ volontaire à 0 an

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Nantissement titres						
TOTAL (1)						
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

S.A.S. DAP

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

S O M M A I R E

PAGES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

1 à 4

COMPTES ANNUELS

- . Bilan Actif-Passif
- . Compte de résultat
- . Annexe

5 - 6
7 - 8
9 à 21

S.A.S. DAP
Adresse : 1, rue du Bac
75007 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2023

À l'attention de l'Assemblée Générale de la société DAP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DAP relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANGERS, le 15 septembre 2023

Le Commissaire aux Comptes
BECOUZE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'G. de L. V. L.', with a horizontal line underneath.

G. de LAVALLADE
Associé

Ce rapport comprend 21 pages.

BILAN - ACTIF

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

ACTIF	Valeurs au 31/03/23			Valeurs au 31/03/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 533,75	1 533,75		242,96
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 155,62	2 486,96	668,66	1 315,25
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 156 072,15		4 156 072,15	4 156 072,15
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	48 585,66		48 585,66	48 585,66
TOTAL (I)	4 209 347,18	4 020,71	4 205 326,47	4 206 216,02
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	543,50		543,50	1 464,85
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	227 619,33		227 619,33	176 160,37
Autres créances (3)	125 749,00		125 749,00	151 274,44
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	24 241,86		24 241,86	2 869,16
Charges constatées d'avance (3)	3 432,24		3 432,24	791,23
TOTAL (II)	381 585,93		381 585,93	332 560,05
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	4 590 933,11	4 020,71	4 586 912,40	4 538 776,07
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN - PASSIF

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

PASSIF	Valeurs au 31/03/23	Valeurs au 31/03/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 315 100,00)	315 100,00	315 100,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	746 256,89	746 256,89
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	31 510,00	31 510,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 744 102,97	1 553 900,29
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	284 148,87	190 202,68
SITUATION NETTE	3 121 118,73	2 836 969,86
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	42 674,33	40 919,82
TOTAL (I)	3 163 793,06	2 877 889,68
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	676 231,35	1 018 888,60
Emprunts et dettes financières diverses (3)	587 000,79	455 823,68
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	93 921,51	93 943,73
Dettes fiscales et sociales	65 671,76	72 230,38
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	293,93	20 000,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 423 119,34	1 660 886,39
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	4 586 912,40	4 538 776,07
(1) Dont à plus d'un an	329 112,00	674 614,00
(1) Dont à moins d'un an	1 094 007,34	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

	Du 01/04/22 Au 31/03/23	Du 01/04/21 Au 31/03/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	138 860,00	137 362,10	1 497,90	1,09
Montant net du chiffre d'affaires	138 860,00	137 362,10	1 497,90	1,09
Autres produits	2 345,78		2 345,78	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	141 205,78	137 362,10	3 843,68	2,80
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	-13 509,48	-15 954,62	2 445,14	15,33
Achats de matières premières et autres approvis.	-82,76	-4 610,02	4 527,26	98,20
Autres achats et charges externes	30 388,51	32 889,11	-2 500,60	-7,60
Impôts, taxes et versements assimilés	7 724,83	4 906,52	2 818,31	57,44
Salaires et traitements	84 887,37	84 506,33	381,04	0,45
Charges sociales	28 098,17	27 534,56	563,61	2,05
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	881,05	1 548,14	-667,09	-43,09
Autres charges		139,58	-139,58	-100,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	138 387,69	130 959,60	7 428,09	5,67
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 818,09	6 402,50	-3 584,41	-55,98
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
De participation	300 000,00	200 000,00	100 000,00	50,00
Autres intérêts et produits assimilés	2 572,93	1 454,04	1 118,89	76,95
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	302 572,93	201 454,04	101 118,89	50,19
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	20 998,93	17 801,08	3 197,85	17,96
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	20 998,93	17 801,08	3 197,85	17,96
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	281 574,00	183 652,96	97 921,04	53,32
RÉSULTAT COURANT tavt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	284 392,09	190 055,46	94 336,63	49,64
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	627,79		627,79	
Sur opérations en capital	1 938,00		1 938,00	
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges	60,29	60,29		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 626,08	60,29	2 565,79	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	10 024,00	6 589,00	3 435,00	52,13
Sur opérations en capital	548,50		548,50	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	1 814,80	2 086,07	-271,27	-13,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	12 387,30	8 675,07	3 712,23	42,79
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-9 761,22	-8 614,78	-1 146,44	-13,31
Impôt sur les bénéfices (X)	-9 518,00	-8 762,00	-756,00	-8,63

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

TALENZ
GROUPE FIDORG

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023 dont le total est de 4 586 912,40 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 284 148,87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/06/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Fonds commercial :**Durée d'utilisation non limitée**

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Intégration Fiscale

Depuis l'exercice ouvert le 01/04/2016, la société DAP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe DAP. Elle agit en qualité de tête de groupe.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les 48 586 € inscrits en autres immobilisations financières sont relatifs au mali technique des titres Cascade.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	2 585		540
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	3 156		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		3 156		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			4 156 072		
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			48 586		
TOTAL IV		4 204 658			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			4 210 398		540

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			1 591	1 534	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Ins. gal. agen. amé. cons						
	Inst.tech., mat. outillage indus.						
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts, aménagts d.					
		Matériel de transport					
		Mat.bureau, info., mob.					3 156
	Emballages récup. div.						
	Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL III					3 156		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations					4 156 072	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					48 586	
	TOTAL IV					4 204 658	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				1 591	4 209 347		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		2 342	234	1 043	1 534
TOTAL		2 342	234	1 043	1 534
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	1 840	647		2 487
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 840	647		2 487
TOTAL GENERAL		4 182	881	1 043	4 021

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice	
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements									
Fonds commercial									
Autres immobs incorporelles									
TOTAL									
Constr. Immo. corpor.	Terrains								
	Sur sol propre								
	Sur sol autrui								
	Inst. agenc. et amén.								
	Inst. techniques mat. et outil.								
	Inst. gales, agenc. am divers								
	Mat. transport								
	Mat. bureau mobilier								
	Emballages récup. divers								
TOTAL									
Frais d'acquisition de titres de participations		1 815			60			1 755	
TOTAL GÉNÉRAL		1 815			60			1 755	
Total général non ventilé		1 815			60			1 755	
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler									
Primes de remboursement des obligations									

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immobs financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL				

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
MOCADIS - -		346 103	75,00	72 745
CASCADE - -		1 319 148	100,00	228 173
A2 DISTRIBUTION - -		133 032	100,00	118 259
O TOMAT - -		223 776	100,00	24 328
AUTOMATIQUEMENT VOTRE - -		-25 553	100,00	-3 142
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		227 619	227 619	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	103	103	
		Divers			
	Groupe et associés (2)		125 646	125 646	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)					
Charges constatées d'avance		3 432	3 432		
TOTALUX			356 801	356 801	
RETOURS	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 432
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 432

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	126 459
Autres créances	103
Disponibilités	
TOTAL	126 562

CAPITAUX PROPRES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 151,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice		

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	676 231	347 119	329 112	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		93 922	93 922		
Personnel & comptes rattachés		10 260	10 260		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		7 689	7 689		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	16 128	16 128		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	31 199	31 199		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	396	396		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		587 001	587 001		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		294	294		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 423 119	1 094 007	329 112	
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	342 459			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	378
Emprunts et dettes financières divers	9 882
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 525
Dettes fiscales et sociales	13 415
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	99 200

ENGAGEMENTS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation

Table de mortalité

Départ volontaire à 0 an

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Nantissement titres						
TOTAL (1)						
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						